© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

triste inquiète

Par Profil supprimé Postée le 10/07/2012 13:46

> j'ai un proche avec diagnostique de dépression chronique depuis 8-9 ans, qui refuse toute aide psychologique (pourtant exigée par le Psychiatre, qu'a fini par la éconduire), qui a même arrêté son traitement depuis un an,que dit prendre de l'homéopathie et qui consomme du cannabis tous les jours. Sa vie sociale est presque impossible, ses crises d'angoisse très fréquentes, sa colère à fleur de peau, son comportement à risque répété (mauvaises compagnies, endettement, mensonges, disputes etc).Je suis très inquiète et ne sais comment l'aider, puisqu'elle ne semble pas vouloir changer quoi que ce soit, dit que le cannabis la relaxe et ne voit pas comment elle s'enferme encore plus.Aussi je crains que ses nombreuses dettes ne proviennent de ça.Pensez-vous que cette nouvelle consommation peut aggraver sa situation? Comment puis-je me prendre pour être aidante?

Mise en ligne le 11/07/2012

Bonjour,

Nous entendons la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez actuellement. Vous êtes inquiète pour une personne proche que vous souhaitez aider.

Vous nous demandez comment vous y prendre pour être aidante. La première chose à se dire lorsque l'on souhaite aider quelqu'un est que pour que cela marche, il faut effectivement que cette personne soit en demande d'aide. Or, cela ne semble pas être le cas de votre proche. Elle souffre de troubles dépressifs et tente manifestement de trouver un soulagement à son mal-être avec un traitement homéopathique et en fumant du cannabis. Il se peut effectivement que les effets du cannabis viennent apaiser certaines de ses angoisses et souffrances, tout comme il se peut qu'il les aggrave, les provoque ou les entretiennent et soit la source de soucis supplémentaires (dettes, fréquentations "à risque", entre autres).

Le diagnostic de dépression chronique vient signifier un état dépressif, la présence de symptômes dépressifs, depuis plusieurs années. Face à la permanence de ce problème, il se peut qu'une lassitude face aux traitements conventionnels s'installe, et c'est pourquoi votre proche tente peut-être, actuellement, de soulager ses souffrances autrement.

En l'état actuel des choses, vous serez aidante si vous vous montrez disponible et ouverte au dialogue. L'inviter à réfléchir à sa consommation, aux raisons qui l'amènent à apprécier ce produit plutôt qu'un traitement médicamenteux et un suivi psychologique peut lui permettre, petit à petit, d'envisager des soutiens, des "béquilles" moins dommageables pour elle. Mais le dialogue prend du temps. C'est pourquoi vous serez également aidante en vous montrant patiente et compréhensive, ce que probablement vous faites déjà.

Il est parfois douloureux pour l'entourage de tenter, en vain, d'amener une personne aimée à se faire aider. L'impuissance, le découragement viennent alors perturber la relation et miner progressivement le moral de celui qui voudrait aider. Les centres de soins en addictologie reçoivent les personnes en difficulté avec un produit mais aussi les personnes de l'entourage, pour des conseils et du soutien quand le besoin s'en fait sentir. Nous vous donnons les coordonnées d'un centre à Carcassonne et à Foix, les deux plus proches de chez vous.

L'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) propose une ligne d'écoute et de soutien pour les proches. Vous pouvez les contacter au 01 42 63 03 03 (Ecoute-famille, prix d'un appel local).

Si vous souhaitez parler de vive voix de tout cela, sachez que vous pouvez nous joindre au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Occitanie 09

6, Cours Irénée Cros
09000 FOIX

Tél : 05 34 09 84 50
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Le lundi de 9h à 19h, le mardi de 9h à 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h
Secrétariat : Le lundi de 9h à 19h, le mardi de 9h à 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA Ouest Audois

11 rue Pierre Germain
11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 24 30 60

Secrétariat : Lundi de 10h30 à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 16h40
Accueil du public : Lundi de 10h30 à 18h et du mardi au vendredi au vendredi de 9h à 16h30

Voir la fiche détaillée